



Licence Éducation et motricité

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Éducation et motricité. 2010, Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL. hceres-02035689

HAL Id: hceres-02035689

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035689>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : LYON

Établissement : Université Lyon 1 - Claude Bernard

Demande n° S3110052888

Domaine : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Mention : Education et motricité

Présentation de la mention

La licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), mention Education et motricité (EM) de l'Université Lyon 1-Claude Bernard, propose une formation polyvalente dans le domaine de l'enseignement des activités physiques, sportives et d'expression et vise à former ainsi des professionnels capables de concevoir et d'animer la pratique de ces activités en assurant la sécurité des pratiquants dans tout établissement ou structure à vocation éducative.

Cette mention EM répond à des débouchés identifiés selon trois parcours :

- Parcours 1 : EPS et école primaire.
- Parcours 2 : EPS et enseignement secondaire.
- Parcours 3 : Education par le sport en milieu extrascolaire.

Les deux premiers parcours visent les débouchés dans le cadre scolaire. Le 3ème parcours est nouveau. Il sert de propédeutique au concours ETAPS (collectivités territoriales) et répond aux débouchés du secteur associatif ou commercial.

La formation engagée est classique dans le domaine des STAPS et répond aux critères du répertoire national de certifications professionnelles. Elle permet à tous les étudiants l'obtention d'un DEUG STAPS généraliste avec des UE de pré-spécialisation (au niveau Licence 2) avant de proposer une spécialisation EM en L3. Le dispositif de formation intègre ainsi une année de L1 de type tronc commun aux quatre mentions STAPS (Education et motricité, Entraînement sportif, Activités physique adaptées et santé et Management du Sport). L'année de L2 propose une grande partie de la formation en tronc commun mais aussi quelques UE à choix spécifiques à la mention EM. L'année de L3 est, quant à elle, très spécifique au secteur professionnel EM. La répartition des enseignements transversaux, communs, ou de spécialisation professionnelle du L1 au L3 permet une détermination progressive de l'étudiant dans la filière de son choix.

L'équipe pédagogique de la L3 EM respecte le cahier des charges de la formation classique des enseignants. Elle a le souci de faire acquérir aux étudiants la capacité à mettre en œuvre un projet d'animation intégré à un projet de service et un projet éducatif local, la capacité à opérer un diagnostic et concevoir en conséquence des interventions dans les activités concernées, ainsi que la capacité à conduire l'intervention en autonomie et à communiquer avec l'ensemble des partenaires impliqués dans la mise en place et en œuvre du projet.

La licence STAPS mention EM permet, en cohérence avec la fiche RNCP correspondante, d'« enseigner les activités physiques, sportives et d'expression dans tout établissement ou structure à vocation éducative » (par exemple, intervenant dans les collectivités territoriales grâce au concours ETAPS) ou dans le secteur associatif (par exemple comme animateur au sein de la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire..., enseignant vacataire EPS dans les établissements du second degré de l'éducation nationale...). Elle engage, par anticipation et en cohérence avec le processus de masterisation de la formation des enseignants, un accès direct en master Sciences, technologies, santé (STS), mention STAPS, spécialité Intervention et formation en activité physique, sportive ou adaptée (IFAPSouA), parcours Métiers de la formation et de l'intervention en APS (MFIAPS).

Avis condensé

- Avis global :

Le dossier d'habilitation présenté pour la licence EM est complet. Il met en évidence une équipe pédagogique impliquée, faisant appel à de nombreux professionnels. Les liens avec le monde professionnel sont d'ailleurs étroits et permettent d'apporter aux étudiants une expérience utile à travers des stages encadrés dans les trois secteurs de formation visés. On peut néanmoins souligner des imprécisions du point de vue de la différenciation des contenus de formation entre chacun des trois parcours proposés.

Un dispositif d'aide à la réussite est mis en œuvre tandis qu'un processus d'évaluation de la formation traduit le souci d'accompagner les étudiants tout au long de la formation en apportant les régulations nécessaires.

Si les mesures d'accompagnement des étudiants en formation sont manifestes (tutorat, Projet Personnel Professionnel, stages encadrés), on constate que le suivi du flux des étudiants du L au M, l'analyse de leur répartition dans les différents parcours, la mise en œuvre de passerelles favorisant la poursuite d'études en master et les informations relatives à l'insertion professionnelle à la sortie du L3, sont insuffisamment détaillés dans le dossier présenté. De même, celui-ci révèle que les enseignements transversaux sont limités en 3^e année.

- Points forts :

- Le dossier témoigne d'une très forte adéquation entre les contenus de formation proposés et les débouchés identifiés dans le secteur des métiers de l'intervention à visée éducative.
- L'équipe pédagogique, très expérimentée, articule de façon maîtrisée la formation professionnelle et la formation scientifique disciplinaire.
- Le dispositif d'aide à la réussite, couplé au dispositif d'aide à la professionnalisation, permettent un bon accompagnement des étudiants.

- Points faibles :

- Le détail et la spécificité des contenus de formation prévus pour chacun des trois parcours proposés ne sont pas suffisamment mis en évidence.
- Le suivi des étudiants ainsi que les conditions de poursuite d'études des étudiants de L3 EM pourraient faire l'objet d'une étude plus approfondie.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A

- Recommandations pour l'établissement :

Des précisions apportées à la gestion du flux des étudiants du L1 au L2, aux critères favorisant la poursuite d'études en master et à l'insertion professionnelle avérée à la sortie du L3, apporteraient des indications utiles permettant de rendre plus lisible l'offre de formation pour chacun des parcours proposés.

Le dossier gagnerait d'ailleurs en précision si la spécificité de chaque parcours était davantage mise en évidence dans les différences de contenus prévus pour chaque voie de formation.

Avis détaillé



1 • Pilotage de la licence :

Le mode de fonctionnement adopté, impliquant une équipe de formation et un département EM, et adossant le pilotage de la licence à un dispositif d'évaluation des enseignements, semble déboucher sur des régulations pertinentes de la formation proposée. Celui-ci pourrait être plus détaillé en L3 et appliqué à chacune des mentions proposées selon ses objectifs de formation spécifique. Un éclairage sur les modalités d'articulation entre les appréciations formulées par les étudiants et l'analyse de la situation par les enseignants serait opportun.

2 • Projet pédagogique :

Le projet pédagogique répond globalement aux débouchés identifiés dans ce secteur de formation, mais il est exprimé d'une façon incomplète dans le détail des contenus relatifs aux différents parcours proposés.

3 • Dispositifs d'aide à la réussite :

Les éléments présents dans le dossier indiquent une forte volonté de mettre en œuvre un dispositif d'aide à la réussite efficace, répondant notamment à l'échec important relevé en L1.

4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

Sur cet aspect, les imprécisions du dossier ne permettent pas de juger avec exactitude de l'efficacité du dispositif de formation, notamment pour les parcours 1 : EPS et école primaire et pour le Parcours 3 : Education par le sport en milieu extrascolaire.

L'ensemble est en cohérence avec les débouchés identifiés au plan national et répond globalement au processus de maîtrise de la formation des enseignants engagé récemment, mais des données chiffrées manquent à propos du devenir des étudiants sortant au niveau du L3 (avec ou sans diplôme) à Lyon. De même, l'articulation entre le L et le M est insuffisamment commentée du point de vue des passerelles envisagées entre ces trois voies de formations et les débouchés envisagés à bac + 5.